

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES ZAMIBULLES INC.		Date d'inspection Le 30 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de permis 2011794	
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice enfants était conforme. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés :

- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.
- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. J'observe une évolution notable dans l'aménagement des locaux, accompagnée d'une augmentation et d'une diversification du matériel de jeu mis à disposition.
- Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps.
- Aires de repos : La garderie dispose d'un espace de repos pour les enfants en bas âge. Les autres enfants dorment sur des matelas étanches, lavables et d'une épaisseur de 5 cm.
- Éléments de sécurité : Aucun trampoline n'est accessible. L'accès à la cuisine est interdit aux enfants, sauf lorsqu'ils sont supervisés. Les lieux sont non-fumeurs et une trousse de premiers soins est disponible. Les boissons chaudes sont conservées dans un récipient étanche et placées hors de la portée des enfants en bas âge ainsi que de ceux âgés de 2 ans.

- Alimentation : De l'eau potable est disponible en tout temps. La nourriture apportée de la maison est identifiées au nom de l'enfant. Le menu est préparé à la semaine et communiqué aux parents au moins trois jours à l'avance. Les aliments sont adaptés aux besoins particuliers, notamment en cas d'intolérances ou d'allergies, lesquelles sont affichées de façon visible sur le réfrigérateur. Les biberons sont clairement identifiés. Les enfants en bas âge ne sont jamais nourris au biberon lorsqu'ils sont couchés et sont constamment surveillés lorsqu'ils mangent ou boivent.

Observation de l'accueil de plusieurs enfants en bas âge et d'âge préscolaire, du biberon, d'un changement de couche pour 1 enfant en bas âge, du lavage des mains et de la collation fournie par la garderie se compose d'un muffin accompagné d'un Yoplait, de fromage ou d'une banane. Il pleut lors de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 avril 2026

Date

original signé par
Josée Montreuil

Le 30 avril 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"